

KIT D'ACCOMPAGNEMENT DE LA CHARTE DE LA COEDUCATION

Pour la réussite de tous les enfants



Sommaire

Préambule	<i>page 3</i>
Le schéma départemental d'accompagnement des parents	<i>page 5</i>
Des concepts clés	<i>page 7</i>
 La Charte de la coéducation	 <i>page 11</i>
Accueillir / Se connaître / Se reconnaître	<i>page 12</i>
Dialoguer / Communiquer	<i>page 13</i>
Informier / Expliquer / Clarifier	<i>page 15</i>
Se rencontrer	<i>page 16</i>
Associer / Coopérer	<i>page 17</i>
Analyser / Chercher des solutions / Encourager	<i>page 18</i>
 Les fiches d'animation pour :	
Les directeurs et chefs d'établissement	<i>page 19</i>
Les enseignants en formation continue	<i>page 22</i>
Les enseignants dans leur classe	<i>page 27</i>
Les parents	<i>page 29</i>
Les partenaires	<i>page 32</i>
 Bibliographie	 <i>page 36</i>

La charte de la coéducation est le fruit d'un travail partenarial porté par l'Education nationale dans le département du Bas-Rhin.

Elle a été réalisée par la mission coéducation DSDEN Education nationale et les partenaires territoriaux associés dans le cadre des actions du schéma départemental.

Cette mission est composée de professionnels de l'Education nationale (IEN, CPC, CPD, chargée de mission politique de la ville, coordonnateurs, directeurs, enseignants, psychologues, rééducateurs, médecins et infirmiers scolaires, assistantes sociales, principaux de collèges) et de partenaires (parents, CSC, UDAF, UTAMS, CD67, CAF, Ville de Strasbourg, OPI, AFL, CEMEA, ATD Quart Monde, Francas, ...)

Les affiches ont été réalisées par des enfants et des parents de l'école Schwilgué à Strasbourg, dans le cadre du contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) proposé par le centre socio-culturel l'Escale. Maeva Szpirglas, artiste auteure, les a accompagnés dans leur création. L'impression a été confiée au lycée professionnel Gutenberg de Strasbourg.

Michel Peter, Inspecteur de l'Education nationale, chargé de mission coéducation remercie l'ensemble des participants pour leur implication.

Préambule

La loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République présente le principe de coéducation comme un levier majeur de cette refondation, reconnaissant ainsi la nécessaire construction d'un rapport positif entre l'école et les parents.

La coéducation doit trouver une expression claire dans le système éducatif et permettre une participation accrue des parents à l'action éducative dans l'intérêt de la réussite de tous les enfants. Il convient de reconnaître aux parents la place qui leur revient au sein de la communauté éducative.

Participation accrue des parents

L'esprit de ce texte est principalement axé sur l'obligation faite aux équipes pédagogiques et éducatives de mieux associer les parents à la vie de l'établissement et au suivi de la scolarité de leurs enfants, de reconnaître et de valoriser leurs compétences, et de faire en sorte que l'école demeure bienveillante quel que soit le contexte, géographique, social...

La relation entre les familles et l'école ne va pas de soi, pour autant les professionnels s'accordent pour reconnaître qu'une fois établie, la collaboration entre les parents et l'école, joue un rôle déterminant dans la réussite des élèves.

La circulaire interministérielle n°2013-142 du 15 octobre 2013, relative au renforcement de la coopération entre les parents et l'école dans les territoires, précise les modalités de mise en œuvre opérationnelle des principes de coéducation.

Quand l'école s'adresse au parent, elle s'adresse au parent d'élève, celui qui veille à la fréquentation de l'école, aux modalités du déroulement de la scolarité de l'élève, à l'orientation, aux résultats et au comportement scolaire.



Le parent a la responsabilité de son enfant, l'école a la responsabilité de la scolarisation de l'élève. Quand l'éducation est partagée, il importe de définir les conditions de la coéducation dans un respect mutuel du rôle de chacun.

Dans cette perspective, quel cadre peut-on poser à la construction de cette coéducation ?

Comment renforcer de bonnes relations école-parents pour la réussite des enfants ?

Dans un principe de parité d'estime, de coopération, d'explicitation des rôles de chacun, quel intérêt peut-il y avoir à accueillir, dialoguer, communiquer, à se rencontrer pour se connaître, se reconnaître, à informer, expliquer, clarifier, à s'associer, coopérer, analyser, encourager et chercher des solutions ?

L'outil que vous allez découvrir, intitulé « Charte de la coéducation » a vocation à être partagé et affiché dans toutes les écoles du département afin d'être un support aux séances d'EMC, un support de formation initiale,



de formation de directeurs, un support de communication au sein d'un espace parents ou d'un dispositif d'accompagnement des parents (CLAS, REAAP...)

C'est parce que la Charte de la coéducation peut trouver sa place dans bien des contextes qu'elle est le fruit d'un travail pluri partenarial dont la genèse est explicitée plus loin.

Les affiches vous faciliteront le contact et la communication, susciteront des échanges. Le texte de la Charte vous guidera dans les approches et les attentes. Le kit d'accompagnement propose des actions de mise en œuvre.

Nous vous souhaitons le plus grand succès dans la mise en œuvre d'actions de coopération.

La mission coéducation

Le schéma départemental d'accompagnement des parents

Les principes directeurs du schéma



Le Schéma Départemental d'Accompagnement des Parents (SDAP) du Bas-Rhin, entré en vigueur le 10 octobre 2014, a vocation à développer, améliorer et coordonner les politiques « petite enfance » et « parentalité » au sein du département.

Il est copiloté par l'Etat, le Conseil Départemental et la Caisse d'Allocations Familiales (Caf). Cette dernière en assure le secrétariat. Le SDAP a également été signé par les représentants de l'Education nationale, de la Justice, de la Mutualité Sociale Agricole (Msa) d'Alsace, de l'Association des Maires du Bas-Rhin, de la Ville de Strasbourg et de l'Union Départementale des Associations Familiales (Udaf).

La gouvernance du schéma

Le schéma est gouverné par deux instances :

- Le **Comité de Coordination des Politiques d'Accompagnement des Parents (CCPAP)** est l'instance décisionnelle en charge du pilotage et du suivi de la mise en œuvre du schéma. Il réunit les différents signataires du SDAP. Le CCPAP définit les stratégies annuelles et veille au maillage progressif du territoire en matière de soutien à la parentalité, notamment grâce au financement de certains dispositifs ou services (exemples : CLAS, REAAP, médiation familiale, espaces de rencontre, etc).
- La **Commission Départementale d'Accompagnement des Parents (CDAP)** est l'instance consultative en charge d'une mission de réflexion sur l'ensemble des enjeux associés à la politique d'accompagnement des parents. Elle est composée d'acteurs institutionnels et de professionnels impliqués dans la mise en œuvre des priorités du schéma.



Le schéma poursuit six finalités transversales dont la réduction des inégalités territoriales en matière d'accueil du jeune enfant, la réponse aux besoins spécifiques des familles, le renforcement de l'articulation de l'accueil du jeune enfant et des actions de soutien à la parentalité, l'impulsion d'une action coordonnée des acteurs sur le territoire.



Ces finalités sont déclinées en six situations de vie :

- Devenir parent,
- Etre parent d'un jeune enfant,
- Etre parent d'un enfant ou être parent d'un adolescent,
- Séparés mais toujours parents,
- Etre parent et confronté à une situation de handicap,
- Etre parent et confronté à un décès.

Le schéma et le Réseau d'Accompagnement des Parents

Pour accompagner la mise en œuvre du schéma, une mission d'animation du Réseau d'Accompagnement des Parents a été confiée à l'Udaf.

L'animation de ce réseau poursuit deux finalités conjointes que sont le renforcement et le développement des partenariats entre acteurs institutionnels, professionnels et parents d'une part, et l'accès des familles à l'information et aux dispositifs de soutien à la parentalité, d'autre part.

Partenariat

**Accès à
l'information**

Des concepts clés

Parentalité / Coéducation

*« Il faut tout un village pour éduquer un enfant »
Proverbe africain*

A l'école, avec les partenaires, nous avons tendance à utiliser les termes « parentalité » et « coéducation » de manière indifférenciée. Il nous a donc semblé utile de mieux les définir et de préciser les champs auxquels ils appartiennent.

La circulaire du 15/10/2013 « Renforcer la coopération entre les parents et l'école dans les territoires » mentionne que pour renforcer la coopération entre l'école et les parents, trois leviers d'actions sont à privilégier :

- Rendre effectifs les droits d'information et d'expression des parents (cf circulaires du n° 2006-137 du 25 août 2006 et n° 2012-119 du 31 juillet 2012) relatives à la place des parents à l'école et à l'information des parents.
- Construire de nouvelles modalités de coopération avec les parents pour une école plus accueillante dans une perspective de coéducation.
- Développer des actions d'accompagnement à la parentalité à partir d'un diagnostic partagé avec l'ensemble des partenaires, dans le cadre des projets d'école et d'établissement et notamment des projets éducatifs territoriaux.

Parentalité

« Ce terme désigne l'ensemble des façons d'être et de vivre le fait d'être parent. Elle qualifie le lien entre un adulte (homme ou femme) et un enfant, quelle que soit la structure familiale dans laquelle il s'inscrit, dans le but d'assurer le soin, le développement et l'éducation de l'enfant. Cette relation adulte/enfant suppose un ensemble de fonctions, de droits et d'obligations (morales, matérielles, juridiques, éducatives, culturelles)



exercés dans l'intérêt supérieur de l'enfant en vertu d'un lien prévu par le droit (autorité parentale, enfant confié à un tiers) » (*issue des travaux du groupe d'appui de la loi réformant la protection de l'enfance - avril 2011*).

Toutefois, dans une société en évolution constante, exercer la parentalité n'est pas toujours évident pour les parents. De fait, est apparu dans les années 2000 la notion de soutien à la parentalité.

Le soutien à la parentalité consiste à épauler les parents en les informant, en les écoutant et en « mettant à leur disposition des services et des moyens leur permettant d'assumer pleinement, et en premier, leur rôle éducatif. »

La visée est clairement universaliste, au bénéfice de tous les parents. Il s'agit de les réassurer sur leurs compétences parentales, de développer les échanges entre pairs, de mettre en œuvre des lieux favorisant la consolidation de leurs capacités éducatives par un accompagnement bienveillant, et de proposer, face aux situations difficiles ou conflictuelles, des dispositifs d'appui et de médiation.

La relation entre les familles et l'école ne va pas de soi, pour autant les professionnels s'accordent pour reconnaître qu'une fois établie, la collaboration entre les parents et l'école joue un rôle déterminant dans la réussite des élèves.

Au sens strict, le soutien à la parentalité rassemble six dispositifs : réseaux d'écoute et d'appui aux parents (REAAP), lieux d'accueil enfants parents (LAEP), contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (CLAS), points info famille (PIF), médiation familiale et espaces de rencontre.

http://www.modernisation.gouv.fr/sites/default/files/epp/epp_parentalite_tome1.pdf

Si le soutien à la parentalité avec les partenaires est essentiel, l'école n'est pas missionnée pour « éduquer » les parents mais pour construire de nouvelles modalités de coopération avec les parents pour une école plus accueillante dans une **perspective de coéducation**.

La coéducation

Extrait du lexique du site universcience.fr

Le principe de coéducation met l'accent sur le rôle de chacun de ceux qui entourent un enfant dans le processus éducatif (parents, enseignants, animateur, orthophoniste, éducateur...). La coéducation est un processus interactif et collectif qui favorise la socialisation de l'enfant.

La coéducation à l'école

La loi n°2013-595 du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école affirme le principe de coéducation, comme un levier majeur de refondation de l'école de la République, reconnaissant ainsi la nécessaire construction d'un rapport positif entre l'école et les parents. En effet, le principe de « coéducation » recouvre l'ensemble du champ des relations positives entre les enseignants et les parents dans l'intérêt de l'enfant et de sa réussite scolaire. Les relations de confiance réciproques ne sont pas automatiques tant pour les professionnels que pour les parents. Elles ne se décrètent pas mais se construisent tout au long de la scolarité et du parcours de l'élève.



De nombreux dispositifs : école ouverte, café-parents, espaces parents, participation aux actions scolaires sont déployés dans les territoires, dans les établissements du premier degré et du second degré pour favoriser la rencontre et développer des collaborations diversifiées avec les parents.

Si la relation entre les familles et l'école ne va pas de soi, pour autant les professionnels s'accordent pour reconnaître qu'une fois établie, la collaboration entre les parents et l'école joue un rôle déterminant dans la réussite des élèves. Quand l'éducation est partagée, il importe de définir les conditions de la coéducation dans un respect mutuel du rôle de chacun.



La coéducation concerne les relations entre l'école et tous les parents. Au-delà de la relation aux parents, elle concerne aussi les relations entre les professionnels eux-mêmes.

Le succès de la mise en œuvre d'une véritable relation avec les parents repose sur plusieurs principes mais aussi sur le fait d'abandonner l'idée « d'une pseudo entente cordiale » et accepter qu'il puisse y avoir des désaccords. « C'est cette tension, si elle est assumée, qui sera féconde et porteuse de sens » souligne Catherine Hurtig-Delattre, dans son ouvrage *La coéducation à l'école, c'est possible !*

La coéducation bienveillante repose sur les principes suivants : le principe de parité d'estime, le principe de coopération et le principe d'explicitation.

Accompagner le développement des espaces parents dans les établissements d'enseignement scolaire EDUSCOL : Guide du MEN octobre 2016.

Les actions à développer pour mettre en œuvre la coéducation :

- Accompagner les parents d'élèves élus dans les écoles et les établissements scolaires.
- Donner toute leur place aux parents d'élèves pour accompagner leurs enfants vers la réussite éducative.
- Favoriser la place des parents d'élèves dans les projets éducatifs territoriaux.

Principe de parité d'estime

Le contact et la communication doivent se fonder sur le respect. Chacun est estimable et pour connaître l'autre il faut reconnaître la spécificité et la légitimité de chacun.

Principe de la coopération

La coopération signifie faire œuvre commune. Cela suppose de prendre en considération les parents, de les associer à la scolarisation de leurs enfants et à l'évolution positive des parcours, de valoriser leurs apports et d'asseoir leur légitimité au sein de l'école.

Principe d'explicitation

Impliquer les parents comme partenaires, c'est permettre de prendre connaissance de l'organisation et du fonctionnement de l'établissement scolaire, du déroulement de la scolarité de leurs enfants, d'en saisir les enjeux, les étapes, les exigences et les possibilités d'accompagnement.

LA CHARTE DE LA COEDUCATION

Comment renforcer de bonnes relations école-parents pour la réussite des enfants

La Charte départementale des relations école/parents a été réalisée par la mission coéducation DSDEN Education nationale et les partenaires territoriaux associés dans le cadre des actions du schéma départemental.

ACCUEILLIR SE CONNAÎTRE SE RECONNAÎTRE



Pour une scolarité réussie des élèves, il est important que toutes les personnes qui s'en occupent puissent se rencontrer, se connaître et se reconnaître (parents, enseignants, éducateurs, Atsem, animateurs...)

SE RENCONTRER



Il est important d'entretenir et de développer des lieux et des temps de rencontres entre parents et professionnels : rencontres avec ou sans rendez-vous, officiels ou conviviaux.

DIALOGUER COMMUNIQUER



Pour la réussite scolaire des élèves, il est important qu'un dialogue constructif et bienveillant puisse se mettre en place entre les parents et les enseignants.

ASSOCIER COOPERER



L'association et la coopération à la vie de l'école facilitent la construction de projets communs. Ceci permet des liens de confiance entre les parents et l'école.

INFORMER EXPLIQUER CLARIFIER



Pour la réussite de tous les élèves, l'école rend lisible son fonctionnement, son enseignement et ses choix pédagogiques.

ANALYSER CHERCHER DES SOLUTIONS ENCOURAGER



Parents et enseignants s'associent pour rechercher et trouver ensemble des solutions pour la réussite de l'élève.



ACCUEILLIR SE CONNAÎTRE SE RECONNAÎTRE



Pour une scolarité réussie des élèves, il est important que toutes les personnes qui s'en occupent puissent se rencontrer, se connaître et se reconnaître (parents, enseignants, éducateurs, Atsem, animateurs...)

Du côté de l'école

- Prendre le temps pour faire connaissance.
- Privilégier le moment de l'inscription et en faire un moment de présentation de l'école, des personnels qui y travaillent, des attendus du système éducatif.
- Concevoir une plaquette de présentation de l'école ou du collège ainsi que des personnes qui travaillent dans l'établissement.
- Organiser une réunion enseignants/parents en début d'année pour apprendre à se connaître et expliquer ce qui est important pour favoriser la réussite scolaire des élèves. D'autres réunions pourront être organisées dans l'année.
- Organiser en début d'année un temps d'école et de classes ouvertes avec découverte des lieux et possibilité d'observer les classes au travail. Politesse, courtoisie et respect sont nécessaires pour établir de bonnes relations.

- Prendre le temps pour faire connaissance.
- Se présenter.
- Participer aux réunions de rentrée.
- S'intéresser le plus possible à la vie de l'école, aux documents de liaison école/famille.
- Respecter les compétences de chacun.
- Politesse, courtoisie et respect sont nécessaires pour établir de bonnes relations.

Du côté des parents

DIALOGUER COMMUNIQUER



Pour la réussite scolaire des élèves, il est important qu'un dialogue constructif et bienveillant puisse se mettre en place entre les parents et les enseignants.

Du côté
de l'école

- Informer les parents de tous les moyens de communication utilisés pour communiquer (cahier de liaison ou de correspondance, cahiers et évaluations à faire signer, site d'école...) lors d'une réunion parents/enseignants en début d'année.
- Définir les modalités de prise de rendez-vous pour un entretien individuel avec les parents lors de la réunion de début d'année.
- Aménager les conditions matérielles des rencontres : horaires adaptés, lieu de rencontre, modalités de prise de rendez-vous.
- Si l'enseignant souhaite dialoguer avec les parents, les inviter (et non les convoquer), préciser l'heure, le lieu ainsi que l'objet de la rencontre.
- Réfléchir aux modalités relationnelles des rencontres avec un parent : être à l'écoute, souhaiter trouver une solution, s'exprimer de manière claire et compréhensible, recourir à des traducteurs au besoin pour s'assurer d'être bien compris.
- Aborder les entretiens avec les parents d'une manière constructive.
- Rester à l'écoute des familles qui ont une connaissance spécifique de leur enfant pouvant éclairer un comportement particulier ou la compréhension de certaines réussites et difficultés.
- Maintenir les contacts tout au long de l'année en utilisant différentes modalités de communication (réunions, présence à la sortie des classes, échanges et entretien individuels réguliers pour faire le point, accompagnement des outils de suivi des élèves : livret scolaire, évaluations...).



- Prendre connaissance et signer les documents de liaison (carnet de correspondance, cahier du jour, évaluations, ...)
- Répondre positivement dans la mesure du possible aux invitations à un entretien individuel.
- Aborder ces entretiens avec l'enseignant d'une manière constructive.
- Ne pas hésiter à solliciter un entretien pour parler de la scolarité de son enfant.
- Montrer de l'intérêt pour la vie scolaire de son enfant.
- Discuter avec son enfant de son vécu à l'école (relations, apprentissages...)



INFORMER EXPLIQUER CLARIFIER



Pour la réussite de tous les élèves,
l'Ecole rend lisible son
fonctionnement, son enseignement et
ses choix pédagogiques.

Du côté de l'école

- Essayer d'être le plus explicite possible dans la communication et utiliser un vocabulaire adapté et compréhensible par tous les parents.
- Informer systématiquement les parents des orientations et projets de l'établissement ou de l'école (fiche de présentation de l'école ou de l'établissement, projet d'établissement ou d'école, compte rendu du conseil d'administration ou du projet d'école...) en veillant à utiliser un langage compréhensible.
- Prévoir des moments où les classes montrent les réalisations des projets (exposition, diaporama, spectacles...).
- Utiliser un langage accessible pour la rédaction des compétences du livret scolaire. Au besoin, organiser des temps de remise des livrets scolaires aux parents.
- Privilégier la communication orale pour les parents ayant des difficultés avec l'écrit.
- Veiller à multiplier les modalités de communication pour atteindre l'ensemble des parents tout au long de l'année.
- A l'entrée et à la sortie des classes, prévoir la présence du directeur ou d'un membre de l'équipe éducative (école élémentaire) et de membres de l'équipe de direction (collège).
- Informer les parents de tous les moyens de communication utilisés (affichages, carnet de correspondance, site web...) lors de la première réunion de rentrée parents/enseignants ou au moment de l'inscription des élèves.
 - Informer l'enseignant d'un changement dans la vie de l'enfant.
 - Informer l'école et l'enseignant en cas de changement de coordonnées.
 - Transmettre à l'enseignant des éléments de vie de l'enfant (centres d'intérêt, autonomie, initiative...)
 - En cas d'incompréhension, ne pas hésiter à contacter rapidement l'enseignant ou l'établissement scolaire pour clarifier les choses.

Du côté des parents



SE RENCONTRER



Il est important d'entretenir et de développer des lieux et des temps de rencontres entre parents et professionnels : rencontres avec ou sans rendez-vous, officiels ou conviviaux.

Du côté de l'école

- S'adapter aux horaires des parents pour programmer des rencontres ou des réunions.
- Initier ou faciliter des temps de rencontres régulières avec les parents.
- Proposer différents types de rencontres : collectives ou individuelles, formelles ou informelles, festives ou non, temps de permanences.
- Favoriser la création d'espaces parents.

- Se rendre disponibles pour rencontrer les professionnels et pour participer aux rencontres proposées.
- S'autoriser à prendre l'initiative d'une rencontre avec l'enseignant en cas de besoin.
- Respecter les horaires et les temps d'apprentissage pour ne pas perturber les élèves au travail.
- Comprendre que l'enseignant ne peut pas se rendre disponible sur les temps d'enseignement.

Du côté des parents

ASSOCIER COOPERER



L'association et la coopération à la vie de l'école facilitent la construction de projets communs. Ceci permet des liens de confiance entre les parents et l'école.

Du côté de l'école

- Ouvrir l'école aux parents : préparer l'accueil des parents lors des inscriptions, visites des lieux, portes ouvertes, entretiens, accueil en classe pour que les parents connaissent mieux le fonctionnement de l'école.
- Prévoir les guides d'accueil : personnes ressources de l'école, fonctionnement scolaire et périscolaire.
- Accompagner la réflexion à partir du règlement intérieur, de la charte de la laïcité et de la charte de la coéducation.
- Rechercher des solutions ensemble pour une véritable collaboration.
- Intégrer les parents dans le processus de décision : aides, classes vertes, orientations, conseil d'école.

- Rechercher des solutions ensemble pour une véritable collaboration.
- S'impliquer dans le suivi de la scolarité de son enfant.
- Se tenir au courant des attentes des enseignants vis-à-vis de la scolarité de l'enfant et de l'accompagnement souhaité.
- Participer le plus possible à la vie de l'école et de la classe :
 - o aux réunions proposées par l'école,
 - o à l'accompagnement aux sorties sportives et culturelles,
 - o à tous les temps forts de l'école,
 - o à des rencontres entre parents (si elles sont proposées au sein de l'école ou du collège).

Du côté des parents



ANALYSER
CHERCHER DES SOLUTIONS
ENCOURAGER



Parents et enseignants s'associent pour rechercher et trouver ensemble des solutions pour la réussite de l'élève.

Du côté
de l'école

- S'appuyer sur les compétences et connaissances de l'enfant au sein et hors de l'école.
- Informer les parents et leur proposer différentes aides et aménagements possibles.
- Etre attentif aux changements de comportement de l'enfant et en informer rapidement les parents.
- Etre à l'écoute des propositions des parents et tenter de trouver des solutions.

Du côté
des
parents

- Informer l'enseignant sur tout changement du quotidien de l'enfant.
- Etre à l'écoute des propositions de l'école et tenter de trouver des solutions.
- Ne pas hésiter à s'appuyer sur les points forts de l'enfant (activités extra-scolaires, culturelles, ...)

DIRECTEURS ET CHEFS D'ETABLISSEMENT

**Dans le cadre d'un projet à long terme,
accompagner l'équipe pédagogique
vers la réalisation des objectifs fixés**

Cette fiche est un outil permettant à des directeurs et des chefs d'établissement d'accompagner le pilotage au niveau de la coéducation.



OBJECTIFS

- Intégrer davantage la coéducation dans les pratiques quotidiennes
- Faire vivre la charte de la coéducation au sein de l'école, de l'établissement

Pour qui ?

- Des groupes de travail de directeurs organisés dans une circonscription
- Des directeurs ou chefs d'établissement souhaitant accompagner la présentation de la charte dans leurs équipes

Format

Une formule d'une heure trente

Préconisation : la présence de partenaires extérieurs est souhaitable pour enrichir la formation ou les échanges.

Matériel

- Les six affiches du kit.
- Des outils de photolangage (site OCCE 67)
- Un paperboard,
- Des feutres de différentes couleurs

Outils en ligne

- La charte de la co-éducation
- Site internet de la coéducation



Déroulement de la formation ou de l'échange

Objectif

« Faire émerger une réflexion personnelle sur des sujets relatifs à la coéducation et aux relations Parents-Ecole ; favoriser les échanges »

Introduire le temps de formation

Ce temps de formation permettra de s'approprier la charte et de mieux définir le concept de coéducation.

Plusieurs techniques sont proposées et laissées à l'appréciation de chacun.

1^{ère} Proposition d'animation

Organisation

- Matériel : paperboard, feutres de différentes couleurs, les 6 petites affiches du kit, ordinateur, vidéoprojecteur.
- Sous-groupes de 3 à 4 personnes
- Un feutre de couleur différente par groupe

Animation

Chaque groupe choisit une affiche et décrit sur une grande feuille une situation professionnelle qui pourrait illustrer les enjeux présentés par cette affiche.

Exemples de situations : accueil d'un parent primo-arrivant, orientation d'un élève, participation des enfants aux sorties, au cycle natation, participation des parents aux fêtes de fin d'année...

(Rotation possible sur plusieurs affiches)

Aller plus loin

Prévoir 10 minutes par groupe.

Projection du contenu de la Charte dans l'objectif de :

- Faire découvrir le texte de la charte.
- Faire le lien avec les pistes opérationnelles existantes ou à imaginer.
- Décliner le contenu de l'affiche par rapport au contexte particulier de l'établissement. S'interroger sur les actions menées ou à mener.
- Questionner ces pistes : mise en œuvre, freins, leviers ?
- Faire évoluer les pratiques.

Exemple : Un parent n'accepte pas que son enfant participe au cycle natation.

Coté école : Prendre le temps pour comprendre les motivations du refus, expliquer l'intérêt du cycle (de différentes manières), convier à participer au cycle natation...

Côté parent : informer l'école d'une situation particulière.

Variante : la même affiche peut être utilisée par l'ensemble des groupes. Choisir l'affiche qui correspond le mieux à la problématique de l'école.

2^{ème} proposition d'animation

Organisation

- Matériel : paperboard, feutres de différentes couleurs, les 6 petites affiches du kit, photo-langage du site OCCE 67, ordinateur, vidéoprojecteur.
- Sous-groupes de 3 à 4 personnes.
- Un feutre de couleur différente par groupe.

Animation

Chaque groupe choisit une photographie qui fait lien avec l'affiche et l'explique sur une grande feuille. Une rotation est possible sur d'autres affiches.

Aller plus loin

Prévoir 10 minutes par groupe.

Projection du contenu de la Charte dans l'objectif de :

- le faire découvrir,
- faire le lien avec les pistes opérationnelles,
- questionner ces pistes : mise en œuvre, freins, leviers,
- faire évoluer nos pratiques.

Variante : la même affiche peut être utilisée par l'ensemble des groupes. Choisir l'affiche qui correspond le mieux à la problématique de l'école ou de l'établissement.



LES ENSEIGNANTS EN FORMATION CONTINUE

Construire les attitudes et pratiques favorables à la mise en œuvre de la coéducation

Cette fiche est un outil pour la formation des enseignants autour du sujet de la coéducation.



OBJECTIFS

- Engager une réflexion sur la notion de coéducation pour faire naître une prise de conscience sur les enjeux des relations entre acteurs de l'éducation.
- Par une démarche d'échanges, permettre la construction d'attitudes et de pratiques favorables à la coéducation

Pour qui ?

Cet outil peut être utilisé en formation initiale ou continue des enseignants.

Le sens de cette action s'inscrit dans une dynamique de changement, qui sera d'autant plus efficace si l'ensemble d'une équipe éducative est impliqué.

Format

Un format de neuf heures adaptable :

Deux modules de deux heures en présentiel

Deux modules de deux heures trente à distance : réflexions et expérimentations

Matériel

- Les six groupes de verbes de la charte sur de grandes étiquettes
- Des réflexions d'un groupe de parents sur le même sujet
- La fiche de questionnaire à utiliser entre les deux formations en présentiel
- Les marqueurs de progrès

Outils fournis à distance

- La charte
- La restitution du 1^{er} présentiel
- Une bibliographie

1^{er} MODULE PRESENTIEL

Objectif : « Opérer une prise de conscience »

Introduire et problématiser le temps de formation

Question : « En quoi la coéducation est-elle un levier qui favorise la réussite de tous les enfants ? »

Recueillir les représentations

Ce temps permet de préciser comment le groupe définit la notion de coéducation.

Animation : Par équipe, choisir un groupe de verbes correspondant à la charte (constitution de six groupes).

Question : Que signifient ces verbes pour vous, côté école et côté parents ?

Les équipes ont 30 minutes pour échanger.

Mettre en commun

Le formateur reformule les points de convergences et divergences et souligne, dans les échanges, les éléments illustrant les principes de la coéducation. Il permet aux participants de découvrir les réflexions des parents sur un atelier identique. Il organise la restitution de manière à garder une trace.

Introduire le travail à distance

Les personnes auront un outil à compléter pour le prochain présentiel. Le formateur introduit les questions à se poser :

- Comment communiquez-vous avec les parents (donner des exemples) et pourquoi ?
- Quelle est la nature des échanges : l'informatif, les réussites, les difficultés, le quotidien... ?
- Qu'est-ce que j'apprends des parents, et comment ?

LES PRINCIPES

La coéducation ne va pas de soi mais elle est possible et ne nécessite pas que l'on soit d'accord sur tout.

La parité d'estime : concevoir que l'apport de chacun a la même valeur.

Toute expérience se construit sur le long terme ; réussites, échecs et régulation font partie de l'expérimentation !

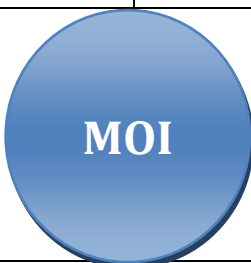


1^{er} MODULE A DISTANCE

Objectif : « S'approprier / mettre en pratique »

- Lecture de la restitution de l'ensemble des 6 petits groupes
- Lecture de la charte
- Pour l'un ou plusieurs verbes de la charte, compléter le tableau suivant (il convient de mener l'observation sur une période donnée).

ACCUEILLIR Qu'est-ce que je fais ? Qu'est-ce que j'aimerais faire ? Les leviers favorables Les freins	SE RENCONTRER Qu'est-ce que je fais ? Qu'est-ce que j'aimerais faire ? Les leviers favorables Les freins
DIALOGUER Qu'est-ce que je fais ? Qu'est-ce que j'aimerais faire ? Les leviers favorables Les freins	ASSOCIER Qu'est-ce que je fais ? Qu'est-ce que j'aimerais faire ? Les leviers favorables Les freins
INFORMER Qu'est-ce que je fais ? Qu'est-ce que j'aimerais faire ? Les leviers favorables Les freins	ANALYSER Qu'est-ce que je fais ? Qu'est-ce que j'aimerais faire ? Les leviers favorables Les freins



2^{ème} MODULE PRESENTIEL

Objectif : « Outiller pour expérimenter »

Poser le cadre de l'animation du module

Le formateur énoncera des principes de débat réglé, par exemple :

- implication et volontariat,
- bienveillance et ouverture,
- confidentialité.

Elaborer des propositions d'attitudes et actions

Utilisation des parties rédigées à distance : « Ce que j'aimerais faire »

Animation

Se baser sur le protocole d'échanges de pratiques* pour partager des exemples (attitudes, postures, actions), donner des idées, et engager dans de nouvelles expérimentations.

Exemples de sujets : « J'aimerais mieux anticiper les temps de rencontres avec les parents tout au long de l'année. » ; « J'aimerais avoir des ressources pour mieux conduire un entretien individuel avec un parent. »...

Après l'utilisation du protocole, le formateur pourra compléter les idées émises :

- Comment accueillir l'autre ?
- Proposer de « penser sa disponibilité » et la mise en place d'une relation de confiance.
- Lister tout ce qu'on peut se dire avant de parler de la scolarité de l'enfant.
- Pratiquer une écoute active

Evaluer le cheminement par rapport à la pratique

- Ce qu'on s'attend à voir (à court de terme)
- Ce qu'on aimerait voir (à moyen terme)
- Ce qu'on rêverait de voir (à long terme)

Distribution d'une grille « marqueurs de progrès » que les participants seraient amenés à renvoyer dans un délai de deux mois.

2^{ème} MODULE A DISTANCE

**Objectif : « Mettre en œuvre des attitudes et des actions :
Ce que j'aimerais faire »**

Partager à l'ensemble des participants ce qui a été expérimenté sur le terrain.

Suivi des marqueurs de progrès. (*Outil à concevoir*)

* protocole fourni dans l'encadré page suivante



Protocole d'échanges de pratiques

1. Les participants proposent brièvement un sujet.
2. L'animateur valide le choix du (des) sujet(s).
3. La personne dont le sujet a été choisi expose sa problématique de façon plus longue. Personne ne l'interrompt.
4. Les participants formulent des questions d'information, la personne répond et apporte les précisions souhaitées.
5. Les participants réagissent. Ils donnent leurs impressions, commentaires, idées, suggestions. La personne ne parle pas du tout sauf pour faire préciser une idée, mais ne la commente pas, il écoute et prend des notes.
6. Enfin, elle restitue ses notes, indique ce qu'elle retient, et conçoit un plan d'action (je vais essayer de...), les autres l'aident.
7. Tous les participants prennent note et décrivent leurs apprentissages. Puis ils se régulent et évaluent la session.

Ce protocole peut être repris deux fois de suite au maximum. Le cadrage des échanges favorise une réelle évolution individuelle, mais également une culture de capitalisation des savoirs ainsi qu'une solidarité professionnelle.

Le formateur facilite le déroulement et assure la régulation du groupe.

LES ENSEIGNANTS DANS LEUR CLASSE

Parlons de la coéducation

Cette fiche est un outil pour mettre en œuvre une séquence de 6 séances en enseignement moral et civique (EMC), qui peut s'adapter en fonction des besoins et du contexte de l'école ou du collège.



OBJECTIFS

- Se demander en quoi la coéducation participe à la réussite de l'enfant
- Permettre à l'élève de prendre conscience de son rôle et de celui de la communauté éducative pour mieux investir les apprentissages

Pour qui ?

Cet outil peut être utilisé au cycle 2 et au cycle 3.

Format

Une séquence de 5-6 séances de 40 minutes environ.

Outils fournis à distance

Les travaux de classe sur le site de la coéducation.

Matériel

- Les affiches de la charte.
- Diverses reproductions d'œuvres d'art.
- Des feuilles cartonnées vierges.
- Des petits cartons de couleur sur lesquels sont imprimés les mots clés / verbes d'actions de la charte.



Séquence à mettre en œuvre avec une classe

Objectif : « Permettre aux élèves de prendre conscience du rôle de chacun dans leur réussite. »

Titre	Objectifs	Déroulement
Les affiches et leur message	Etre capable de comprendre le message et l'illustration d'une affiche Etre capable de dégager des mots-clés à partir des affiches	- Présentation des affiches aux élèves. (Une par une, en cachant les mots clés) - Echange, discussion autour des affiches. - L'enseignant note les mots-clés des élèves au tableau. - Confrontation aux mots-clés des affiches : comparaisons, classements...
Des œuvres d'art	Etre capable d'observer une œuvre d'art et de donner son point de vue.	Découverte de beaucoup d'œuvres (Des tableaux, des albums, des photos...) - Expression libre. - Associer les mots clés avec certaines des œuvres. - Justifier son choix Points de vigilance : - Les élèves doivent bien faire la différence entre l'intention de l'artiste et ce qu'eux-mêmes voient et comprennent de l'œuvre. En effet, une œuvre n'a pas de « message » faute de quoi elle est instrumentalisée. - Le choix d'œuvres doit être très large et très varié pour que les élèves puissent réellement choisir leur association image-mots et non réaliser une association qui s'imposerait par les choix restreints de l'enseignant.
Des cartels	Etre capable de produire un écrit en respectant des consignes précises.	- Rédiger un cartel explicatif retraçant la démarche pour chaque œuvre.

Le projet peut se finaliser par une exposition et une présentation des travaux aux parents ou à d'autres classes.

LES PARENTS

Discutons de la coéducation

(Dans les espaces parents, les cafés parents, etc.)

Cette fiche est un outil pour les partenaires de la coéducation. Elle vise à favoriser l'ouverture de l'école aux parents.



OBJECTIFS

- Permettre d'intégrer la présentation de la charte dans un espace parents
- S'approprier la charte pour construire les attitudes favorables à la mise en œuvre de la coéducation

Pour qui ?

- Les parents
- Les écoles
- Les partenaires

Format

Une durée de 45 min environ.

Matériel

- La grande affiche et les 6 affiches.
- Une grande table avec des étiquettes plastifiées sur lesquelles figurent les verbes d'action issus des affiches.
- Aménager une salle pour former des petits groupes
- Pour chaque groupe, la photocopie des 6 affiches sans le texte.
- Des stylos.



Objectif : « Echanger sur la coéducation »

Chaque organisateur définira les lieux et moments les plus appropriés pour mobiliser les parents. L'absence de locaux dédiés dans l'école ne doit pas être un frein.

Le travail partenarial est nécessaire pour ce type d'action.

Déroulement

Accueil des parents et tour de table pour se présenter.

1^{ère} proposition d'animation

Introduire la séance :

- Présenter succinctement la charte et son objectif
- Présenter les 6 affiches en cachant le texte

Animation

- Chaque participant choisit une étiquette sur laquelle des verbes d'action sont écrits.
- Les personnes se regroupent ensuite par petits groupes et échangent autour de la signification de ces verbes d'action dans le contexte de la coéducation.
- Chaque groupe désigne son rapporteur.
- La mise en commun en grand groupe engagera une discussion autour des verbes d'action et de ce qu'ils évoquent pour les parents en lien avec l'école.
- L'animateur placera les verbes d'action sous l'affiche en argumentant.

Points de vigilance

- Pour faciliter la participation de tous, la présence d'un partenaire est un plus pour faciliter l'expression des parents qui n'osent pas prendre la parole ou qui ont besoin d'une aide pour formuler leur propos.
- Au cours des échanges, il est parfois nécessaire d'explicitier certains verbes d'action notamment pour les parents ne maîtrisant pas la langue française.

2^{ème} proposition d'animation

Dans le cadre du dispositif Ouvrir l'Ecole aux Parents pour la réussite des enfants (OEPRE)

Introduire la séance :

- Présenter succinctement la charte et son objectif.
- Présenter les 6 affiches

Animation

- Les affiches sont réparties dans la salle.
- Les participants se regroupent autour de l'affiche de leur choix (verbes d'action avec les illustrations).
- Ils échangent et s'interrogent sur leurs pratiques, sur les freins rencontrés et les leviers à actionner.
- Le rapporteur synthétisera les échanges pour la mise en commun en grand groupe.
- Sous chaque affiche, le groupe rédigera une phrase qui résumera les échanges qui en auront découlé.

Ces phrases pourront ensuite être visibles sur différents lieux de l'école : salle des maîtres, bureau du directeur, affichage extérieur, réunion équipe éducative...

Point de vigilance

Pour faciliter la participation de tous, la présence d'un partenaire est un plus pour faciliter l'expression des parents qui n'osent pas prendre la parole ou qui ont besoin d'une aide pour formuler leur propos.



LES PARTENAIRES

Coéduquer, un engagement à partager

Cette fiche est un outil à destination de l'ensemble des partenaires qui souhaitent s'engager dans une démarche de coéducation.



OBJECTIFS

- Permettre aux partenaires de se connaître et se reconnaître
- Proposer un outil d'animation pour favoriser une coéducation active

Pour qui ?

- Les Centres Socio-Culturels
- Les Espaces de Vie Sociale
- Les associations locales
- La prévention spécialisée
- Les responsables périscolaires
- Etc...

Point de vigilance

Les parents sont étroitement associés à la démarche.

Matériel et outils fournis

- La charte de la coéducation comme support de réflexion.
- Un canevas pour l'organisation.

Différentes portes d'entrée dans la coéducation peuvent occasionner un temps de réflexion et d'échange commun.

- Organiser un évènement festif local : défilé de carnaval, kermesse d'école...
- Construire, rédiger, évaluer un projet éducatif : projet d'école, contrat de projet, projet éducatif de territoire...
- Organiser une rencontre autour d'une problématique locale et/ou conjoncturelle : la prévention de la violence, la précarité, l'accès à la culture...

Etape 1 : Organisation d'une rencontre

Objectif : « Organiser une rencontre pour échanger sur la coéducation et la réussite des enfants »

- Identifier les partenaires en vue de l'organisation d'une rencontre¹, les parents étant les premiers partenaires.
- Définir un objectif pour la rencontre.
- Prévoir des modalités de communication.
- Prévoir l'organisation logistique.
- Prévoir le budget.

Etape 2 : Déroulement d'une rencontre

Objectifs possibles :

« Enrichir/optimiser des pratiques existantes. »

Interroger les représentations et pratiques de coéducation

Question 1 :

Qu'est-ce que la "réussite" d'un enfant ?

Question 2 :

En quoi la coéducation est un levier qui favorise la réussite de tous les enfants ?

Partir de l'existant

Matériel :

- La charte comme support de réflexion.
- Les verbes de la charte affichés ainsi que les affiches correspondantes.
- Feutres et Paperboard.

LES PRINCIPES

Tous les adultes qui entourent l'enfant contribuent à son éducation.

Les personnes qui participent à l'éducation d'un enfant sont co-éducatrices et sont amenées à coopérer dans le respect mutuel.

¹ Un outil d'aide est fourni en page 35



La charte comme support d'animation

Introduire la charte : Rappeler que la charte de la coéducation a été conçue comme un outil pour favoriser l'émergence de solutions communes pour favoriser la réussite d'un enfant.

Afficher les verbes de la charte et les affiches correspondantes.

Les participants se réunissent en sous-groupes pour échanger autour d'une affiche. Proposer à chaque partenaire de mettre en lien avec les mots affichés, une action qu'ils réalisent ou qu'ils ont réalisée.

Le rapporteur pourrait être un des partenaires ayant participé au temps de réflexion préalable.

Mise en commun

Présenter les réflexions des groupes et identifier des perspectives : amélioration des pratiques, outils, fonctionnements, actions, organisation d'un évènement...



CANEVAS POUR L'ORGANISATION D'UN EVENEMENT IMPLIQUANT LES FAMILLES

Date et lieu de rencontre <i>Tenir compte de la disponibilité des familles</i>	
Partenaires et/ou intervenants	
Objectifs opérationnels <i>Ce que je veux atteindre à la fin de la rencontre</i>	
Modalités de communication	
Organisation logistique et matérielle <i>Matériel</i> <i>Convivialité</i> <i>Traduction</i> <i>Garderie</i>	
Budget	



Bibliographie

Cette bibliographie présente quelques références et pourra être complétée selon les axes de travail développés.

Ouvrages :

- HURTIG DELATTRE Catherine. *La coéducation à l'école, c'est possible !* Lyon. Chronique Sociale, Novembre 2016
- AUDUC Jean-Louis, *Les relations parents-enseignants à l'école primaire*, SCEREN, 2007
- PERIER Pierre, *Ecole et familles populaires – Sociologie d'un différend*, PU Rennes, collection Le sens social, 2005
- PERIER Pierre, *L'ordre scolaire négocié : Parents, élèves, professeurs dans les contextes difficiles*, PU Rennes, collection Le sens social, 2010
- THIN Daniel, *Quartier populaire : l'école et les familles*, Lyon, PUL, 1998

Revue :

- Les cahiers pédagogiques : *Les parents et l'école : trente ans de réflexion*. Hors-série n°41 - novembre 2015

Article :

- PÉRIER Pierre, « Des élèves en difficulté aux parents en difficulté : le partenariat « école/famille en question », in TOUPIOL, Gérard, *Tisser des liens pour apprendre*, RETZ, octobre 2007

Sitographie :

- Eduscol : Guide du MEN « Accompagner le développement des espaces parents dans les établissements d'enseignement scolaire », octobre 2016
- L'IFE propose un parcours de formation "Relations école-famille, enseignant(s) - parent(s) :
<http://centre-alain-savary.ens-lyon.fr/CAS/relations-ecole-familles/formation/parcours-relations-ecole-famille-enseignant-s-parent-s>
- L'IFE propose un document sur la place des parents : Quelle place pour les parents ? n°98, janvier 2015 :
<http://ife.ens-lyon.fr/vst/DA/detailsDossier.php?parent=accueil&dossier=98&lang=fr>
- PAYET Jean-Paul, *Collaborer avec les parents : les entretiens individuels*, février 2017



DIALOGUER COMMUNIQUER

Pour la réussite scolaire des élèves, il est important qu'un dialogue constructif et bienveillant puisse se mettre en place entre les parents et les enseignants.



ACCUEILLIR SE CONNAÎTRE SE RECONNAÎTRE

Pour une scolarité réussie des élèves, il est important que toutes les personnes qui s'en occupent puissent se rencontrer, se connaître et se reconnaître (parents, enseignants, éducateurs, atsem, animateurs...).

INFORMER EXPLIQUER CLARIFIER

Pour la réussite de tous les élèves, l'école rend lisible son fonctionnement, son enseignement et ses choix pédagogiques.



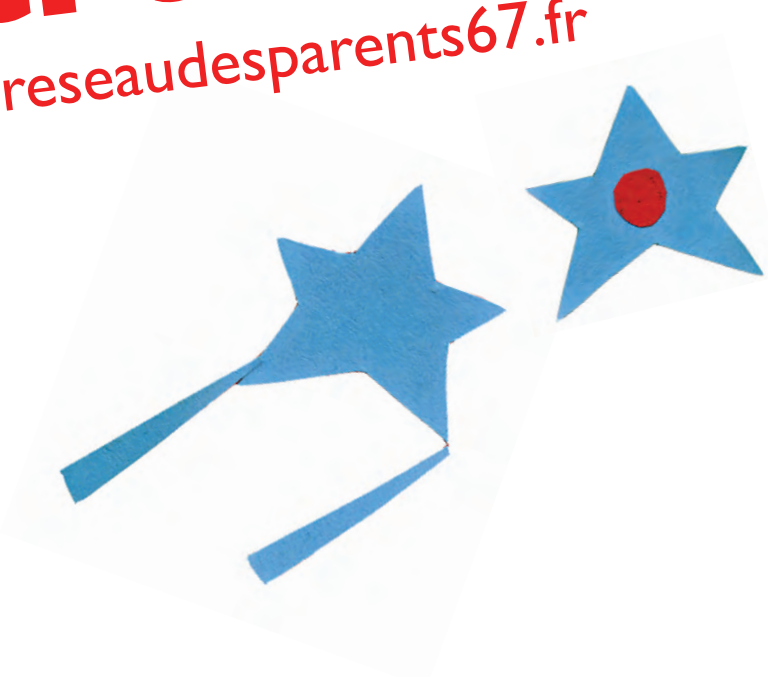
ASSOCIER COOPÉRER

L'association et la coopération à la vie de l'école facilitent la construction de projets communs. Ceci permet des liens de confiance entre les parents et l'école.



Charte de la coéducation

<http://www.reseaudesparents67.fr>



Comment renforcer
de bonnes relations école-parents
pour la réussite des enfants



ANALYSER ENCOURAGER CHERCHER DES SOLUTIONS

Parents et enseignants s'associent pour rechercher et trouver ensemble des solutions pour la réussite de l'élève.



SE RENCONTRER

Il est important d'entretenir et de développer des lieux et des temps de rencontres entre parents et professionnels : rencontres avec ou sans rendez-vous, officiels ou conviviaux.